ETUDIANT EN ÉCHANGE À SCIENCES PO TOULOUSE

Si votre université d'origine a conclu un partenariat avec Sciences Po Toulouse, vous pouvez venir étudier dans le cadre d'un programme d'échange (par exemple Erasmus+ ou un accord bilatéral), pour un semestre ou une année universitaire complète.

- Vous restez inscrit(e) dans votre université d'origine
- Vous ne payez pas de frais de scolarité à Sciences Po Toulouse
- Vous devez être officiellement nominé(e) par votre établissement d'origine
- Un Learning Agreement (contrat pédagogique) peut être requis par votre université d'origine (notamment dans le cadre d'Erasmus+). Il doit être complété et validé avant votre arrivée ou au moment de celle-ci

Sciences Po Toulouse entretient de nombreux partenariats avec des universités dans le monde entier. Si vous souhaitez effectuer un échange au sein de notre établissement, vous pouvez vérifier sur le site web de votre université si celle-ci fait partie de nos partenaires. Si un partenariat existe, vous pouvez contacter la personne responsable des relations internationales dans votre université afin d'être nommé(e) pour un échange à Sciences Po Toulouse.

INFOS CLÉS

Niveau(x) de recrutement

- Bac +1

Chargée de mobilité entrante
Anna READ - Bureau MD218
+33 (0)5 61 11 02 66
incoming@sciencespo-toulouse.fr

Responsable du service Relations Internationales
Lucile SEGUIN
+33 (0)5 61 11 17 97
international@sciencespo-toulouse.fr